

Tenue le vendredi 13 septembre 2011, à 9 h,  
à la Société GRICS, 5100, Sherbrooke Est, salle 2.65, Montréal

**Sont présents :**

<b>M<sup>me</sup> Gaëtane Arseneau</b>	C. s. de la Baie-James Région de l'Abitibi-Témiscamingue
<b>M<sup>me</sup> Brigitte Carrier</b>	C. s. des Îles Région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles
<b>M<sup>me</sup> Michèle Drapeau</b>	Directrice des services pédagogiques et de l'évaluation Société GRICS
<b>M<sup>me</sup> Josée Henley</b> (En remplacement de M <sup>me</sup> Nadine Peterson)	C. s. des Portages-de-l'Outaouais Région de l'Outaouais
<b>M<sup>me</sup> Mélanie Ledoux</b> Secrétaire du Comité	Coordonnatrice de l'équipe BIM-FGJ Société GRICS
<b>M<sup>me</sup> Brigitte Provençal</b>	C. s. des Découvreurs Région de Québec-Chaudière-Appalaches
<b>M<sup>me</sup> Suzie Roy</b>	C. s. de l'Estuaire Région de la Côte-Nord
<b>M<sup>me</sup> Monique Sauvageau</b>	C. s. des Patriotes Région de la Montérégie
<b>M<sup>me</sup> Johanne Trudeau</b> Présidente du comité	C. s. de Montréal Région de Montréal
<b>M<sup>me</sup> Anabel Van Moorhem</b> (En remplacement de M <sup>me</sup> Julie Lamonde)	C. s. de la Rivière-du-Nord Région Laval-Laurentides-Lanaudière

**Sont absents :**

<b>M. Pierre Blanchette</b>	C. s. du Chemin-du-Roy Région de la Mauricie-Centre-du-Québec
<b>M<sup>me</sup> Linda Drouin</b>	Direction de la formation générale des jeunes Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
<b>M<sup>me</sup> Chantal Hébert</b>	C. s. de la Région-de-Sherbrooke Région de l'Estrie
<b>M<sup>me</sup> Chantal Simard</b>	C. s. du Pays-des-Bleuets Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

M<sup>me</sup> Johanne Trudeau souhaite la bienvenue à cette première rencontre de l'année scolaire à tous les participants.

M<sup>me</sup> Michèle Drapeau invite les participants à se présenter. Le Comité accueille M<sup>me</sup> Monique Sauvageau, de la Commission scolaire des Patriotes, nouvelle représentante de la région de la Montérégie, ainsi que M<sup>me</sup> Josée Henley, de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, et M<sup>me</sup> Anabel Van Moorhem, de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, qui agissent à titre de substituts.

M<sup>me</sup> Michèle Drapeau informe les membres du Comité du départ de M. Carl Émond, de l'équipe BIM, et conséquemment, du poste de conseiller en mathématique à combler. Elle indique également que l'équipe est à la recherche d'un conseiller en anglais, langue seconde, pour un contrat d'un an, dans le cadre du remplacement de M<sup>me</sup> Solen Poirier, présentement en congé parental.

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Trudeau présente l'ordre du jour, qui est accepté par l'ensemble des membres du Comité.

1. Adoption de l'ordre du jour  
Approbation des comptes rendus des rencontres du 17 mai 2011 et de la conférence téléphonique du 8 juin 2011
2. Retour sur le plan de travail 2010-2011
3. Logiciels de traitement de texte utilisés par les commissions scolaires
4. Plan de travail 2011-2012
  - 4.1 Levée de confidentialité
  - 4.2 Primaire
  - 4.3 Secondaire
  - 4.4 Durée des épreuves au secondaire : 75 min ou 90 min
  - 4.5 Révision des épreuves 2010-2011
5. Échange avec la représentante du ministère
6. Suivi du dossier sur le financement d'épreuves de mathématique
7. Échange et partage de points de vue :
  - *Nouvelles orientations ministérielles en évaluation des apprentissages*
  - *Instruction annuelle 2011-2012*
8. Autre sujet
9. Dates des prochaines rencontres

## **APPROBATION DES COMPTES RENDUS DE LA RENCONTRE DU 17 MAI 2011 ET DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 8 JUIN 2011**

M<sup>me</sup> Mélanie Ledoux présente les comptes rendus de la rencontre du 17 mai 2011 et de la conférence téléphonique du 8 juin 2011.

Dans l'ensemble, les comptes rendus sont jugés conformes et sont acceptés par les membres du Comité.

## **2. RETOUR SUR LE PLAN DE TRAVAIL 2010-2011**

M<sup>me</sup> Michèle Drapeau interroge les membres du Comité sur l'utilisation des situations d'évaluation diffusées en juin 2011 et des commentaires reçus au sujet de celles-ci. Dans l'ensemble, les membres du Comité indiquent avoir utilisé les situations proposées et qu'ils ont reçu peu de commentaires, signe que l'administration s'est, somme toute, bien déroulée. Il ressort de la discussion du Comité que, dans l'ensemble, les milieux s'attendent à ce que les situations de BIM correspondent aux modèles du MELS en ce qui a trait à la durée, au modèle et au matériel requis. Compte tenu des difficultés logistiques qu'il engendre en contexte de gel d'horaire, le Comité suggère que le recours au matériel vidéo ou multimédia devrait suivre les modèles proposés par le MELS et être réservé à certaines disciplines, au besoin, notamment à l'anglais, langue seconde. De plus, la vidéo ne devrait pas être uniquement disponible sur le Web, étant donné qu'il est incertain que le contenu demeure disponible. Une autre avenue serait de proposer des vidéos complémentaires, afin de laisser les milieux choisir s'ils l'utilisent ou non. Certains membres du Comité indiquent qu'ils devraient recevoir des commentaires prochainement. M<sup>me</sup> Michèle Drapeau réitère l'invitation aux membres du Comité à ne pas hésiter à faire part de tout commentaire à l'équipe BIM.

M<sup>me</sup> Brigitte Provençal insiste sur l'utilité des documents d'information, lesquels permettent de faire des choix et de préparer le calendrier des épreuves, d'où l'importance de les recevoir le plus tôt possible. Le Comité réitère la demande de recevoir une version résumée des documents d'information. M<sup>me</sup> Drapeau précise qu'il est difficile de produire les documents d'information rapidement lorsque le processus d'élaboration débute à la fin de l'automne. D'autre part, l'équipe BIM ne souhaite pas diffuser une information qui sera changée à plusieurs reprises par la suite. M<sup>me</sup> Drapeau convient toutefois qu'un document d'information générale (incluant les compétences, la durée, le matériel requis et le contenu notionnel, si possible) pourrait être proposé plus tôt et qu'elle assurera un suivi à cet effet auprès des conseillers de BIM.

M<sup>me</sup> Drapeau rappelle que la procédure de validation établie par le Comité afin de maximiser la qualité des situations produites implique dorénavant que les conseillers pédagogiques responsables de l'élaboration s'engagent à recueillir les commentaires des enseignants et des copies d'élèves, conséquemment à l'utilisation des situations d'évaluation. Dans l'ensemble, les conseillers pédagogiques qui participent aux projets du plan de travail 2010-2011 ont rempli ce mandat, mais M<sup>me</sup> Drapeau invite les membres du Comité à rappeler cette démarche et son importance à leurs conseillers pédagogiques, puisque cette dernière sera en vigueur cette année encore.

## **3. LOGICIELS DE TRAITEMENT DE TEXTE UTILISÉS PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES**

M<sup>me</sup> Drapeau explique que l'équipe BIM utilise la version Word 2003 et qu'elle diffuse ses situations d'évaluation dans ce format de document. Il arrive toutefois que le personnel de secrétariat reçoive des commissions scolaires des documents en version Word 2007 ou 2010, ce qui engendre, notamment pour les équations en science et en mathématique, des incompatibilités et la nécessité de refaire le travail. Comme l'éventuel changement de version utilisée aurait des impacts sur l'ensemble du réseau qui télécharge les documents de BIM, M<sup>me</sup> Drapeau consulte les membres du Comité quant aux versions utilisées dans les commissions scolaires. Pour certains, les versions varient au sein d'une même commission scolaire, incluant les versions 2003, 2007 et 2010. Certaines commissions scolaires utilisent également les logiciels libres. Certaines ont amorcé la transition progressive vers la version 2010 ou l'ont presque terminée. Il ressort qu'un changement de version pour les documents de BIM vers la version Word 2010 semble le plus souhaitable. Ce changement devrait toutefois être annoncé et préparé. Des vérifications devront également être faites afin de s'assurer de la compatibilité entre Word 2010 et OpenOffice. Comme il n'y a pas d'urgence à ce chapitre, M<sup>me</sup> Drapeau invite les membres du Comité à vérifier les versions utilisées dans les commissions scolaires de leur région afin que ce point fasse l'objet d'une discussion lors de la prochaine rencontre du Comité.

## 4. PLAN DE TRAVAIL 2011-2012

M<sup>me</sup> Ledoux présente d'abord les nouveaux tableaux pluriannuels, lesquels présentent les plans de travail (primaire et secondaire) pour l'année 2011-2012 de même que les situations diffusées au cours des deux dernières années. Le Comité propose de n'utiliser que ce modèle de tableaux à l'avenir, puisqu'il permet une meilleure vue d'ensemble. Il est aussi suggéré d'inclure les productions du MELS (épreuves obligatoires et prototypes) pour les années antérieures également. Enfin, il est convenu d'ajouter une note spécifiant que le CNC a comme orientation de maintenir le statut confidentiel des épreuves pour une durée de deux ou trois ans (selon le cas).

### 4.1 LEVÉE DE CONFIDENTIALITÉ

Le Comité maintient les durées de confidentialité déterminées, soit trois ans pour le primaire et deux ans pour le secondaire. Conséquemment, pour le secondaire, les situations d'évaluation diffusées en 2010 et qui se trouvent dans la première colonne du plan de travail réservé pluriannuel seront diffusées dans la banque accessible à tous dès cet automne. Font exception à cette levée de confidentialité les quatre situations d'évaluation suivantes, lesquelles bénéficieront d'un statut de confidentiel pour une année supplémentaire, soit jusqu'en septembre 2012 :

- Anglais, langue seconde (enrichi), 3<sup>e</sup> secondaire : *Wake Up Teens, You Need Your Sleep!* Cette situation a servi de point de départ à l'élaboration de la situation diffusée en 3<sup>e</sup> secondaire (régulier) en 2011, laquelle bénéficie du statut de confidentialité jusqu'en 2012.
- Mathématique, TS, 5<sup>e</sup> secondaire : *L'anneau de glace* (Aucune autre situation d'évaluation ne serait autrement disponible en août 2012; cette situation devra toutefois être revue à la lumière du nouveau cadre d'évaluation.)
- Mathématique, CST, 5<sup>e</sup> secondaire : *Le cyclo-défi contre le cancer* (Aucune autre situation d'évaluation ne serait autrement disponible en août 2012; cette situation devra toutefois être revue à la lumière du nouveau cadre d'évaluation.)
- Mathématique, SN, 5<sup>e</sup> secondaire : *Ingénierie routière* (Aucune autre situation d'évaluation ne serait autrement disponible en août 2012; cette situation devra toutefois être revue à la lumière du nouveau cadre d'évaluation.)

### 4.2 PRIMAIRE

Le plan de travail du primaire demeure inchangé, à l'exception du projet d'élaboration prévu en français, langue d'enseignement, 2<sup>e</sup> année, qui est retiré. Le projet de 2<sup>e</sup> cycle en français, langue d'enseignement, demeure à confirmer puisque l'équipe d'élaboration prévoyait élaborer une situation d'évaluation de lecture de 4<sup>e</sup> année, alors que le MELS produira déjà un prototype correspondant à ce besoin.

Pour ce qui est des trois situations de mathématique proposées par la C. s. des Portages-de-l'Outaouais, M<sup>me</sup> Henley indique qu'il s'agit de situations traduites de la langue anglaise (Western Quebec School Board), validées et corrigées. Ces dernières devraient être prêtes dans un délai de quatre à six semaines. M<sup>me</sup> Drapeau invite M<sup>me</sup> Henley à communiquer avec M<sup>me</sup> Hélène Poulin, conseillère BIM au primaire, afin de confirmer de quelles situations il est question puisque des situations de mathématique du primaire provenant du secteur anglophone ont déjà fait l'objet d'une traduction et qu'elles ont été diffusées sur le site Web de BIM.

Pour le français, langue d'enseignement, 1<sup>re</sup> année du primaire, M<sup>me</sup> Carrier indique qu'il y aurait une possibilité de partager une situation expérimentée dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles, ce qui pourrait combler le besoin exprimé au plan de travail. Elle communiquera les coordonnées de la personne à joindre à cet effet à l'équipe BIM.

### 4.3 SECONDAIRE

Le plan de travail du secondaire est mis à jour par les membres du Comité. M<sup>me</sup> Drapeau explique que, dans l'attente d'une ressource en anglais, langue seconde, qui serait disponible pour un contrat pour la présente année scolaire, il n'est pas possible de confirmer le plan de travail définitif. Elle indique toutefois que la situation devrait se préciser à l'intérieur des deux prochaines semaines et que le plan de travail sera alors confirmé.

M<sup>me</sup> Drapeau présente la possibilité d'une collaboration entre les secteurs francophone et anglophone dans l'élaboration des situations d'évaluation de mathématique et de science au secondaire. Cette collaboration permettrait le partage des mandats d'élaboration selon un même calendrier de travail. Le Comité est intéressé par cette collaboration. Il est toutefois noté qu'il serait nécessaire d'arrimer les méthodes d'élaboration et de validation entre les deux secteurs. Il faudrait également prévoir des ressources pour la traduction des situations d'évaluation selon le calendrier établi. M<sup>me</sup> Drapeau indique qu'une rencontre avec les représentants du secteur anglophone (DEEN et MaST) permettra de déterminer les possibilités de plan de travail de même que les méthodes de travail pour cette année.

M<sup>me</sup> Provençal suggère que les situations proposées pour la chimie et la physique ne soient que des épreuves écrites, plutôt que des laboratoires, dans le même sens que ce que le MELS propose.

### 4.4 DURÉE DES ÉPREUVES : 75 MIN OU 90 MIN

M<sup>me</sup> Drapeau interroge les membres du Comité quant à la durée de passation des épreuves proposées en 2011. Dans l'ensemble, les durées n'ont pas été problématiques, bien que certains réaménagements aient parfois été nécessaires, selon les milieux et l'organisation de la passation des épreuves.

Après discussion, les membres du Comité concluent qu'il n'est pas nécessaire de prédéterminer une durée pour les épreuves. Il est plutôt recommandé de suivre les durées proposées dans les modèles du MELS, selon les disciplines et les niveaux.

### 4.5 RÉVISION DES ÉPREUVES 2010-2011

Étant donné que les nouveaux modèles d'évaluation du MELS ne sont pas encore tous disponibles, qu'il peut parfois s'avérer plus difficile de produire du nouveau avec de l'ancien que de créer, et que nous sommes toujours en période de mouvance en termes d'information à venir, le Comité suggère que les énergies investies cette année se concentrent d'abord sur l'élaboration de nouvelles situations d'évaluation plutôt que sur la révision des situations diffusées en 2011. Il est suggéré que l'an prochain, lorsque les modèles seront plus arrêtés, soit revue la possibilité de réviser des situations. Les plans de travail de cette année préciseront donc que les situations des années antérieures ont été élaborées selon les programmes et les critères d'évaluation, mais pas selon les nouveaux cadres d'évaluation. Il est suggéré que les milieux qui choisiront d'utiliser les situations des années antérieures procèdent aux adaptations requises.

M<sup>me</sup> Provençal réitère sa demande, à savoir que les outils proposés par BIM permettent de générer une note chiffrée, en l'occurrence par l'offre de grilles pondérées. M<sup>me</sup> Drapeau explique qu'en l'absence de modèles clairs et déterminés du MELS, il s'avère difficile pour les conseillers de BIM de prendre de telles décisions pour l'ensemble de la province, sans comité d'experts, et dans les contraintes de temps actuelles. Par ailleurs, le fait de statuer sur des pondérations pourrait ne pas être bien reçu par certains milieux qui ont déjà d'autres pratiques.

## 5. ÉCHANGE AVEC LA REPRÉSENTANTE DU MELS

M<sup>me</sup> Drapeau suggère de discuter de ce point avant d'aborder le plan de travail. À la demande de M<sup>me</sup> Linda Drouin, elle s'excuse de l'absence de cette dernière. M<sup>me</sup> Drapeau fait part au Comité des points d'information que M<sup>me</sup> Drouin lui a fait parvenir par courriel.

M<sup>me</sup> Drapeau invite les membres du Comité à formuler les questions qu'ils souhaitent adresser à M<sup>me</sup> Drouin.

Les membres du Comité indiquent avoir plusieurs questions quant au nouveau bulletin, entre autres choses quant aux zones grises entourant la clientèle EHDA, et quant au fait que la direction régionale n'est pas en mesure de répondre aux différentes interrogations pour le moment. M<sup>me</sup> Carrier indique que sa région recevra prochainement M. Jean-Guy Hamel, responsable de l'adaptation scolaire au MELS, afin de répondre à leurs questions.

M<sup>me</sup> Provençal soulève pour sa part qu'il n'y a pas de possibilité d'adaptation du modèle de bulletin proposé, ce qui engendre des difficultés. Par exemple, comme il est nécessaire de transmettre une note, le recours à une cote peut être de mise (par exemple pour une exemption ou pour un résultat reporté). Ou encore, comme l'explique M<sup>me</sup> Monique Sauvageau, une note sur les profils d'adaptation scolaire aurait pu être ajoutée aux bulletins. Il n'est toutefois pas possible d'ajouter une légende explicative ou quelconque encadré au bulletin, le modèle ne permettant pas de changements ou d'adaptation. Le seul endroit permettant une personnalisation se trouve sous « Message de l'école ». Il est demandé qu'une certaine latitude soit accordée afin de pouvoir ajouter un commentaire ou une légende au bulletin, sans toutefois en changer la facture générale.

Toujours quant au nouveau bulletin, des interrogations sont également partagées quant aux codes de cours et unités associées à utiliser pour la première et la deuxième secondaire. Étant donné les unités accordées au premier cycle, malgré le fait que cette information ne soit pas transmise, on s'interroge aussi quant à de nouvelles orientations ministérielles pour le premier cycle du secondaire.

L'instruction annuelle a engendré de nombreuses questions et en découlent différentes interprétations dans les milieux. Il aurait été apprécié qu'une conférence téléphonique pour les responsables de l'évaluation dans les commissions scolaires soit organisée par le MELS, afin de présenter ce document et ainsi d'en favoriser une compréhension commune.

M<sup>me</sup> Henley propose pour sa part qu'un comité de sanction soit créé à l'échelle provinciale, une demande qui a déjà été formulée par le passé.

M<sup>me</sup> Carrier suggère une rencontre nationale qui permettrait d'aborder différents sujets (dont les bris de confidentialité, la transmission des épreuves par voie électronique) et lors de laquelle le MELS pourrait communiquer sa planification stratégique et informer les participants des orientations pour les années à venir. Elle souligne qu'il est important de savoir ce qui s'en vient afin de prendre les meilleures décisions possibles.

M<sup>me</sup> Provençal partage les difficultés observées quant à la détermination des mesures d'adaptation, en lecture et en écriture, dans le contexte où les demandes doivent être formulées prochainement (mesure 30810), alors que la conférence téléphonique qui traitera de ce sujet et y apportera un nouvel éclairage n'aura lieu que plus tard cet automne. En lien avec les adaptations, M<sup>me</sup> Provençal s'interroge quant à la participation de BIM. M<sup>me</sup> Drapeau indique ne pas disposer des ressources pour proposer une version audio de chaque épreuve et que cela ne s'est jamais fait par le passé. M<sup>me</sup> Trudeau précise que, à sa commission scolaire, la tâche revient à chaque école de procéder aux adaptations requises, puisque l'élève concerné doit maîtriser les outils utilisés en cours d'année, lesquels sont proposés par l'école. Par ailleurs, les adaptations doivent être faites à la pièce, selon le cas et les besoins, tout ne devant pas nécessairement faire l'objet d'une adaptation.

Enfin, le Comité aimerait demander que la liste d'envoi des responsables de la sanction soit utilisée afin d'informer ces derniers de la diffusion des prototypes sur le site du MELS.

## **6. SUIVI DU DOSSIER SUR LE FINANCEMENT D'ÉPREUVES EN MATHÉMATIQUE**

Les membres du Comité proposent de s'en tenir à la dernière proposition formulée.

Dans l'éventualité d'un financement cette année, Mme Trudeau indique que la Commission scolaire de Montréal proposerait une équipe d'élaboration pour la 2<sup>e</sup> secondaire (C1 et C2), pour août 2012.

## **7. ÉCHANGE ET PARTAGE DE POINTS DE VUE**

### **NOUVELLES ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES EN ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**

#### **INSTRUCTION ANNUELLE 2011-2012**

Les membres du Comité déterminent que ce point ne sera pas discuté lors de la présente rencontre, faute de temps, et que ce point ne sera pas non plus reporté à la prochaine rencontre, puisqu'il ne sera plus autant d'actualité.

## **8. AUTRE SUJET**

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

## **9. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES :**

Afin de consulter le plus de membres du Comité possible, il est convenu que les dates des deux prochaines rencontres feront l'objet d'un sondage en ligne. Les membres du Comité seront invités à y indiquer leurs disponibilités avant que les dates retenues ne soient confirmées.

Avant de terminer la rencontre, M<sup>me</sup> Trudeau remercie les membres du Comité pour leur participation. Elle conclut la rencontre et les salue.